



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



REBOISEMENT DE PADZAS PAR DES PLANTS INDIGÈNES

2018 - 2023



CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Forêt domaniale du Mont Combani,
communes de Tsingoni et Ouangani,
Mayotte (976)

ENJEU(X) D'ADAPTATION VISÉ(S)

Érosion des sols

MILIEU(X) CONCERNÉ(S)

Écosystèmes forestiers

TYPE(S) DE SAFN

Restauration d'écosystèmes
dégradés

PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

ONF

FINANCEURS ET BUDGET

- DEAL Mayotte (80%)
 - ONF (20%)
- Budget total : **36 113,47 €**

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

Forêt domaniale

© ONF - 14/12/2020





Avant les travaux
© ONF

LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques**
Éviter le transport de 8,4 tonnes de sédiments par an, issues de l'érosion des sols, et améliorer l'itinéraire technique de reboisement de padza en essences indigènes, afin de le généraliser sur l'île et ainsi préserver le lagon de l'envasement (près de 20 000 tonnes de sédiments par an).
- **Pour la biodiversité**
favoriser le retour d'une biodiversité associée aux espèces pionnières indigènes plantées et préserver la régénération naturelle d'autres espèces indigènes ombrophiles (adaptées à croître sous couvert), au détriment des espèces exotiques envahissantes.

CONTEXTE ET ENJEUX

Le complexe récifo-lagonaire de l'île de Mayotte est le plus vaste de la partie occidentale de l'océan Indien, avec une surface de l'ordre de 1 500 km². Il est actuellement menacé par un fort niveau d'envasement lié, notamment, à l'apport de sédiments issus de l'érosion des sols de l'île. Cette érosion résulte principalement de l'impact des pluies tropicales et des cyclones, dont la fréquence des événements violents tend à augmenter sous l'effet des changements climatiques, sur des sols mis à nu par les activités humaines (chantiers de construction, pistes, agriculture et plantations, déforestation). Il a été estimé que l'érosion des padzas (zones déforestées) et des zones de culture entraînerait chaque année le transport de 550 000 à 600 000 tonnes de sédiments vers le lagon.

Le projet RECIF a pour objectif global de réduire les apports terrigènes issus de l'érosion des padzas en les reboisant en espèces indigènes sur deux zones identifiées en forêt domaniale du Mont Combani (0,19 et 0,23 ha). Il doit permettre de conforter les itinéraires techniques à retenir pour ces reboisements.

A plus long terme, l'objectif visé est de restaurer près de 1 000 ha de padzas (dont 423 ha en forêt publique) pour assurer la rétention de 20 000 tonnes de sédiments par an. Ce projet se veut reproductible et pourra être répliqué dans la gestion forestière courante du reste de l'île.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le reboisement de ces deux sites relève des étapes suivantes :

- Récoltes de semences des espèces indigènes suivantes : *Gagnebina pterocarpa*, *Premna serratifolia*, *Albizia glaberrima*, *Apodtes dimidiata*, *Ohna ciliata*, *Mimusops comorensis*, *Mimusops Coriacea* ;
- Mise en culture en pépinière : 2 000 plants d'espèces indigènes nécessaires pour le reboisement ;
- Préparation du terrain (trouaison, fabrication de trous en demi-lunes et installation de piquets) ;
- Plantation : elle est effectuée juste avant la saison des pluies. Selon le taux de survie constaté, un regarni pourra alors être effectué. L'entretien des plants est également prévu une fois par an pendant trois ans.

CALENDRIER

VIE DU PROJET

2018	Rédaction du projet
2019	Contractualisation
2019 - 2020	Culture des plants et plantation sur padza
2021 - 2022	Entretien
2022 - 2023	Bilan des résultats

GOVERNANCE ADOPTÉE

Le projet a été mis en place sur le foncier domanial de l'ONF par une de ses équipes.



BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Érosion des sols : le reboisement permet de réduire l'érosion des sols.



BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Le recours exclusif aux essences indigènes pour le reboisement bénéficie à la faune et flore forestière typique.
- A terme, il est espéré la régénération d'un sol forestier propice à l'entomofaune ainsi que le retour d'autres taxons plus connus (oiseaux forestiers, chiroptères, makis, etc).



AUTRES BÉNÉFICES INDUITS

- Protection de la ressource en eau : la plantation d'espèces indigènes permet de restaurer la fonctionnalité biologique des sols, favorisant l'infiltration de l'eau par les plantes et la préservation de la ressource en eau douce. Le reboisement de 0,42 ha de padza devrait permettre un gain annuel de 1 680 m³ d'eau en rivière en saison sèche.



INDICATEURS DE SUIVIS

Suivi de la plantation

- Estimation du taux de survie à 3 mois puis à 12 mois suivant la plantation par décompte des plants morts.

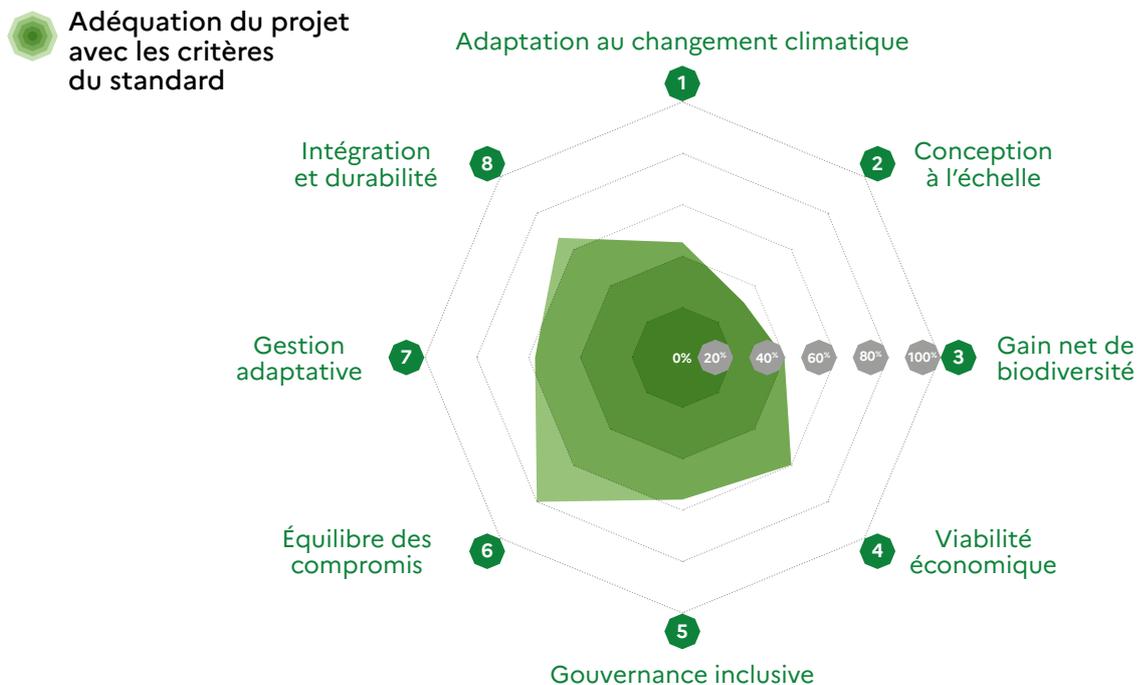
LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Soutien politique et financier** : le reboisement en essences indigènes étant coûteux, sa mise en œuvre a bénéficié d'un soutien politique et financier importants.
- **Sensibilisation/communication** : l'utilisation d'essences indigènes est aujourd'hui possible du fait d'une prise de conscience par l'ensemble des gestionnaires de milieux naturels de l'importance de préserver la biodiversité mahoraise et des conséquences néfastes pour les écosystèmes insulaires de l'introduction d'essences exotiques.
- **Suivi continu** : le suivi et l'entretien des plantations sur le moyen terme est un des facteurs clés de la survie des plantations.
- **Retour d'expérience et partenariats** : une étude portée par le Département de Mayotte sur les techniques de plantations mises en œuvre a permis de poser les premiers jalons d'un itinéraire technique alternatif permettant d'assurer une meilleure résilience des plants indigènes sur padzas.

RECOMMANDATIONS

- Identifier des référents ressources pour monter des projets hors foncier public pour permettre le reboisement des padzas en dehors des forêts publiques.
- Fournir un encadrement pédagogique important aux opérateurs de travaux forestiers basés à Mayotte pour une bonne prise en compte des spécificités techniques inhérentes au projet.

ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE, 2021.
Expérimentations d'itinéraires techniques de reboisement de terrains érodés [en ligne]. Disponible sur :
http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/documents/rex/ficherex_laureat_pnge_cat3_mayotte_padzas_0.pdf

PORTEUSE DE PROJET

- **Annabelle Morcrette**
Responsable du projet
annabelle.morcrette@onf.fr
Tél. : 06 39 69 27 66
Agence territoriale de Mayotte
Office National des Forêts
Lot 16 Lotissement Coconi 1 – 97670 Ouangani
Mayotte

DATE

Janvier 2022

RÉDACTEUR DE LA FICHE

Nicolas Rodrigues

